

TITRE PROFESSIONNEL COUTURIER EN ATELIER MODE & LUXE

DU 24 NOVEMBRE 2025
AU 12 JUIN 2026



- Formation certifiante et rémunérée (RNCP 39006)
- Dispositif 1 Emploi = 1 Formation ou Apprentissage
- Durée de 7 mois, du 24/11/2025 au 12/06/2026
- 3 jours en entreprise, 2 jours en centre de formation

CAMPUS DES METIERS ST JOSEPH-LA SALLE

60 ROUTE DU MANS
72700 PRUILLÉ LE CHÉTIF

Avec le soutien financier de la Région Pays de la Loire



Accès possible avec simple intention d'embauche
(période de formation suivie d'un contrat d'au moins 24 heures hebdomadaires, sous forme de CDI, de CDD d'au moins six mois)

Informations & contact

Laetitia Bernot
Conseillère en formation & apprentissage
07.57.51.18.28.
bernot.l@stjoseph-lasalle.fr

TITRE PROFESSIONNEL

COUTURIER EN ATELIER MODE & LUXE

Le couturier en atelier mode et luxe confectionne de petites et moyennes séries de sous-ensembles et de vêtements, essentiellement féminins, pour les grandes marques du prêt-à-porter de luxe.

Il réalise principalement, à l'aide de machines, les assemblages et les montages de séries de vêtements.

Il participe également aux étapes de préparation et d'exécution des points mains.

Qualification de niveau 3

Coupe, confection des vêtements Couture, flou

Montage piquage confection Vêtement féminin | masculin

Certification enregistrée auprès de France Compétences

RNCP 39006

Public et admissibilité

Jeunes de 16 à 29 ans

Toute personne en recherche d'emploi

Demandeur d'emploi

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Etude de CV et entretien de candidature

3 BLOCS DE COMPÉTENCES

1. Préparer et réaliser des points mains sur des pièces d'étoffes ou des sous-ensembles de vêtements mode et luxe
2. Assembler des pièces d'étoffes en sous-ensembles de vêtements mode et luxe
3. Monter des sous-ensembles d'étoffes en vêtements mode et luxe

DUREE & MODALITES

- 875 heures de formation
- Du 24/11/2025 au 12/06/2026
- Formation rémunérée par la Région Pays de La Loire (*sous forme de stage organisé en alternance (1 emploi = 1 formation)*)
- Contrat d'apprentissage (de 16 à 29 ans)
- 3 jours en entreprise (stage ou alternance)
- 2 jours en centre de formation
- **Centre de formation** : UFA Saint Joseph La Salle Pruillé Le Chétif

Renseignements & contact

Laetitia Bernot

Conseillère en formation & apprentissage

07.57.51.18.28.

bernot.l@stjoseph-lasalle.fr

